



**EN CE  
MOMENT ...**

FORÊT RÉGIONALE DE MONTGÉ

## **Arbres dépérissant : travaux de sécurité**

*Pantin, le 23 mai 2022*

A la fin du mois de juin, durant deux à trois semaines, des travaux de sécurité vont se dérouler en Forêt régionale de Montgé. Ils sont pilotés par l'Agence des espaces verts, aménageur et gestionnaire.

Ils se dérouleront le long des allées, en lisière du massif et ponctuellement en bordure des routes départementales 9, 41 et 41E. L'essentiel du chantier va consister à élaguer les arbres dont les branches sèches menacent de tomber. Quelques arbres secs sur pied, dépérissant suite à des pathologies\*, vont également être retirés. Cette intervention a été décidée suite à la dernière tournée de sécurité (voir encadré).

\* *Encre (châtaigniers), Suie (érables) et Chalarose (frênes)*

### **Les « tournées de sécurité » :**

#### **un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt**

Chaque année, les techniciens forestiers de l'AEV effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et/ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic.

La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.



**Pour la sécurité de tous,  
il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux.  
Lors des interventions en bordure de route, la circulation sera alternée  
pendant quelques heures.**

Contact AEV

**Angélique Lucas**

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : [alucas@aev-iledefrance.fr](mailto:alucas@aev-iledefrance.fr)



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

**Pour en savoir plus : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**

**f @aev.idf    t @aeviledefrance**